

Programme de formation CR/RCIT

Mis à jour le 17.11.25

FORMATION CONDUCTEUR | ADR 8.2 | Transport de matières dangereuses

Spécialisation citerne recyclage (CR/RCIT)

2 jours | 14h00 | Présentiel

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'ADR et de l'arrêté TMD. L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Arrêté du 28 mai 2024 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2022 (NOR : TREP2414139A).

PUBLIC

Conductrices, conducteurs de véhicules ou de MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

PRÉREQUIS

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE et de la spécialisation CITERNES, classes 2 à 9 sauf 7, en cours de validité. Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mise à jour des connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citerne.
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citerne.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à conduire des véhicules ou MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia.
Méthodes pédagogiques :
Théorie = 80%, Exercices = 20%.
Livret de stage.
Powerpoint.
Quiz & évaluation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud).
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%.

FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR si l'examen est un succès.
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

Programme de formation CR/RCIT

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Contacter notre référent handicap : info.handicap@apave.com

PROGRAMME

1^{ère} JOURNÉE (7h) | 8h30 – 17h00

ACCUEIL	Formalités administratives, Tour de table
LES PRODUITS PÉTROLIERS	Leurs comportements et leurs dangers
VÉHICULES / CITERNES	Types de véhicules, différentes citerne
ÉLECTRICITÉ STATIQUE / DYNAMIQUE	Comprendre la différence
ENTREPRISE D'ACCUEIL	E.P.I.
PROCÉDURE CHARGEMENT	Chargement en dôme, en source
PROCÉDURE DÉCHARGEMENT	Livraison station-service, chez les particuliers
LES BITUMES	Les dangers, chargement, déchargement
LES FLEXIBLES	Les différents flexibles et leur contrôle
SIGNALISATION / PLACARDAGE	Panneaux orange, plaques étiquettes
LES DOCUMENTS	Certificat A.D.R., consignes écrites, l'agrément
TRANSPORT	Circulation, tunnel, limitation de vitesse

2^{ème} JOURNÉE (7h) | 8h30 – 17h00

LES CITERNES CHIMIQUES	Différentes citerne
LAVAGE	Document, compatibilité
CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT	En entreprise d'accueil
LES DÉCHETS	Types de citerne, document,
LES CITERNES GAZ	Différentes citerne
CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT	Gaz cryogénique et G.P.L.
SIGNALISATION / PLACARDAGE	Chimiques, gaz et déchets
SATISFACTION	Évaluation du stage
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires)

FIN DE LA FORMATION